

Présentation de la structure de formation

Créé en 1976, agréé par le Ministère de la Santé en 1977, l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (I.F.S.I) est rattaché au Groupement Hospitalier Portes de Provence. Il est situé dans le couloir Rhodanien, axe routier essentiel, avec une zone d'attractivité Drôme sud.

Etablissement public, agréé pour accueillir à ce jour des promotions de 80 étudiants en soins infirmiers, 33 élèves aides-soignants en cursus long et 35 élèves aides-soignants en cursus partiel.

L'ensemble de ses missions est assuré par une équipe pédagogique et administrative.

Depuis bientôt 30 ans d'expérience professionnelle dans le champ de la formation Adulte par alternance, l'I.F.S.I / IFAS est garant d'une qualité de formation pour une qualité des soins dans les établissements de santé.

Numéros d'agrément :

Siret : 200 063 535 00054

N° de déclaration d'activité :

82 26 P 0438 26

Direction

Monsieur CHARRE Philippe

Directeur des Soins,

Directeur de l'I.F.S.I

Coordinatrices pédagogiques

Madame BROCHIER Françoise

Madame GAUBERT Nadine

Cadres de santé formatrices

Madame BROCHIER Françoise

Madame DELARBRE Christine

Madame GAUBERT Nadine

Madame NARDINI Agnès

Madame RIGAL Patricia

Documentaliste

Madame GANS Christine

Responsable administrative

Madame PEVERENGO Catherine

Secrétaire

LE TUTORAT DANS LA FORMATION CLINIQUE DES ELEVES AIDES-SOIGNANTS

FORMATION CONTINUE

Institut de Formation en Soins Infirmiers et aide-soignante

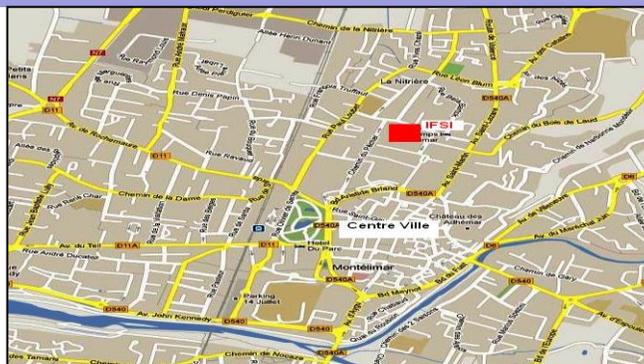
du Groupement Hospitalier Portes
de Provence

3, Rue Général de Chabrilan
26200 MONTELMAR

☎ : 04 75 53 43 40

☎ : 04 75 92 57 54

E-mail : ifsi-formations@gh-
portesdeprovence.fr



Préambule

L'arrêté du 22 octobre 2005 modifié relatif à la formation conduisant à la formation du diplôme d'état d'aide-soignant stipule :

«Chaque stage fait l'objet d'un projet de tutorat établi entre l'équipe pédagogique de l'institut et le responsable de l'encadrement de l'élève dans la structure d'accueil. Il définit, à partir des ressources éducatives de la structure et du niveau de formation de l'élève, les objectifs d'apprentissage, les modalités d'encadrement et les critères d'évaluation.

Il est recommandé que le tuteur puisse bénéficier d'une formation spécifique ».

Objectif principal

- Développer des compétences pédagogiques nécessaires à la pratique du tutorat auprès des élèves aides-soignants

Moyens

Chaque participant pourra :

- S'appuyer sur un corpus théorique
- Expérimenter des mises en situation
- Apprécier la valeur de leur apport personnel et de leur expérience
- Disposer de ressources pour préparer le tutorat et l'exercer.

Méthodes Pédagogiques

Interactivité
Formation-Action

La formation s'appuiera prioritairement sur l'analyse des pratiques en favorisant l'expérience professionnelle de chaque participant.

Contenu

- Le dispositif de formation aide-soignante et le référentiel métier
- Le rôle du tuteur dans sa fonction d'accompagnement et dans sa fonction pédagogique
- Les théories de l'apprentissage
- Réflexion sur l'évaluation des compétences .
- Le rôle du tuteur dans sa fonction d'évaluation

Mise en situation par des jeux de rôle et analyse réflexive du positionnement tutoral.

Cette formation est une formation action validante dans le cadre du DPC (Développement Professionnel Continu)

Public Concerné

Aides-soignantes

Nombre de participants : 10 à 15

Modalité de déroulement

Site : IFSI / IFAS de Montélimar

3 journées dont 2 jours consécutifs et 1 jour à distance

L'IFSI/ IFAS se réserve le droit d'annuler la session si le nombre de participants est insuffisant.

Dates :

04 et 05 Octobre 2017

07 Décembre 2017

Inscription : à partir du 10 Juillet 2017.

Les dossiers sont à retirer au secrétariat de l'IFSI.

Clôture des inscriptions : 11 Septembre 2017

Coût de la prestation

- 400 euros par participant
- 700 euros pour deux participants d'une même structure de soins